CCAS

MISE EN LIGNE LE 19-03-2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME
ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT - CANTON DE ROYAN - COMMUNE DE ROYAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE ROYAN

Séance de la Commission Permanente du lundi 26 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six du mois de février, à quatorze heures, la Commission Permanente du Centre Communal d'Action Sociale s'est réunie à la Maison des Associations de Royan, sous la présidence de Monsieur Claude DUCHÉ, membre de la Commission Permanente du Centre Communal d'Action Sociale de Royan.

Présents :
Mme Marie-Françoise BENOIT, Mme Isabelle CHATEAU, M. Claude DUCHÉ, M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Gilbert THULEAU
Absents excusés : Mme Françoise BAUDE, M. Denis MOALLIC

Date des convocations : **5 février 2024**

Membres en exercice : 8	Membres présents : 6	Nombre de votants : 6
Pour : 6	Contre : 0	Abstention : 0

N° 24-022 bis
OBJET : SECOURS LOYER HABITAT 17

Vu l'article R123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles autorisant le Conseil d'Administration à mettre en place une commission permanente,

LA COMMISSION PERMANENTE
DÉCIDE

d'accorder un secours financier à 3 personnes pour le règlement de leurs factures respectives de loyer pour un montant de **892,69 €.**

La somme sera versée directement à – **Habitat 17** – 9-11 avenue de Mulhouse – 17041 LA ROCHELLE cedex 1.

Fait à ROYAN, le 26 février 2024

Certifié exécutoire
compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales, le 13/03/2024
Certifié conforme
Centre Communal d'Action sociale de Royan,
le 14/03/2024
Par délégation du Président
La Directrice du CCAS
Frédérique SAILLES

Pour le Conseil d'Administration
Le Président du CCAS
Maire de Royan

Patrick MARENGO

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE BP 20164 17208 ROYAN

Accusé de réception en préfecture
017-261700106-20240226-DEL-24-022-bis-DE
Date de télétransmission : 18/03/2024
Date de réception préfecture : 18/03/2024